



FONCTION PUBLIQUE / PROJET DE LOI DES FINANCES / DIALOGUE SOCIAL

Rencontre du 7 novembre avec le ministre de la Fonction publique Un dialogue social compliqué

Alors que devait s'engager un cycle de négociations pour moderniser et améliorer l'attractivité des services publics, le gouvernement profite du débat parlementaire du projet de loi de finances pour mettre en place des mesures très défavorables aux fonctionnaires.



Reçue le jeudi 7 novembre avec les autres fédérations syndicales, la **fédération des services publics CFE-CGC** a réaffirmé au ministre **ses revendications** :

- le retrait des amendements sur les 3 jours de carence et la rémunération en arrêt maladie,
- la loi de programmation pour les carrières et rémunérations,
- la protection des agents,
- la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC),
- le logement,
- la mise en œuvre du plan santé au travail.

De son côté, le ministre a annoncé le **retrait du projet de suppression des catégories** et l'ouverture de 3 chantiers : attractivité et fidélisation, mobilité carrières, prévention et réduction des absences. Il a en revanche confirmé le non versement de la GIPA en 2024 et le gel du point d'indice.

Pour la CFE-CGC, la copie est à revoir.

Le parlement doit en responsabilité ne pas voter les 3 jours de carence et la rémunération à 90 % en maladie. La fédération demande le retrait de la rémunération au mérite et des leviers du licenciement, ainsi que des garanties sur les engagements budgétaires.

Fonctionnaire bashing : ça suffit !

La CFE-CGC en appelle à la responsabilité des parlementaires qui seront consultés. Elle conclut : « Si le dialogue social n'aboutit pas, nous prendrons nos responsabilités ».

Un mail dédié
dg75-syndicat-national-cfe-
cgc@insee.fr@insee.fr

Vos représentants CFE-CGC

Titulaires

Jean-Philippe DE PLAZAOLA,
Sébastien CHÉRON

Suppléants

Catherine PORTAL,
Salvatore DI MARIA

**Des élus mobilisés
pour vous représenter
et vous accompagner !**